



Fiche Signalétique

Régulateur de croissance d'insecte Distance®

1. PRODUIT CHIMIQUE ET FOURNISSEUR

Nom du produit: Régulateur de croissance d'insecte Distance®
Numéro d'homologation, Loi sur les produits antiparasitaires: 28414
Code du produit: 69730
Référence(s) VC: 1035
Synonyme(s): Aucun
Produit signalément: Régulateur de croissance d'insecte

FABRICANT/DISTRIBUTEUR
VALENT CANADA, INC.
6-130 RESEARCH LANE
GUELPH, ON CANADA N1G 5G3

NUMÉROS de TÉLÉPHONE d'URGENCE
URGENCE SANTÉ OU
DEVERSEMENT (24 h):
(800) 682-5368
TRANSPORTS (24 h): CHEMTREC
(800) 424-9300 ou (202) 483-7616

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT
Produits agricoles: (800) 682-5368

Le MSDS courant est disponible par notre site Web (www.valent.ca) ou en appelant les nombres d'information sur le produit ont énuméré ci-dessus.

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Aperçu des urgences

Attention

- Provoque des irritations cutanées et oculaires.
- Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption cutanée
- Danger d'étouffement ; ne pas provoquer de vomissements.
- Éviter l'inhalation des vapeurs ou des embruns.
- Ne pas laisser entrer en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- Conserver hors de la portée des enfants

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

Toxicité aiguë (Principales voies d'exposition): Aucun à notre connaissance

Contact oculaire aigu: Ce produit risque de provoquer une irritation mineure et/ou de courte durée. En cas d'exposition, les effets nocifs escomptables peuvent comprendre irritation et inflammation éventuelle.

Contact cutané aigu: Ce produit risque de provoquer une légère irritation de la peau. En cas d'exposition, les effets nocifs escomptables peuvent comprendre de l'irritation et de l'inflammation. Ce produit est légèrement toxique lorsqu'il est absorbé par la peau. Ce produit n'est pas sensé provoquer de réactions allergiques cutanées.

Numéro d'appel d'urgence : (800) 682-5368
Numéro de révision: 3

N° de la fiche signalétique: CAN-0182-FRA
Date de révision: 04/27/2010

Ingestion aiguë: Ce produit est légèrement toxique en cas d'ingestion.

L'ingestion de ce produit risque de provoquer des irritations gastro-intestinales, de la nausée, des vomissements et de la diarrhée. En raison de sa faible viscosité, cette substance risque d'entrer directement dans les poumons si elle est avalée (voire par aspiration). Cela risque de se produire lorsqu'on avale ou lorsqu'on vomit cette substance. Une fois dans les poumons, cette substance est difficile à éliminer et peut provoquer des lésions pulmonaires et la mort.

Inhalation aiguë: La toxicité de ce produit est minime en cas d'inhalation.

Toute exposition à de fortes concentrations aériennes risque de provoquer des irritations respiratoires. Les signes et symptômes peuvent comprendre, entre autres, écoulement nasal, maux de gorge, toux et difficultés respiratoires.

Toxicité chronique (y compris le cancer): L'exposition répétitive à des taux élevés de Pyriproxyfen technique a provoqué des anomalies hépatiques, rénales et hématiques chez les animaux de laboratoire, mais pas de cancer. Des expositions prolongées ou répétitives peuvent provoquer le dessèchement, l'écaillage et même le cloquage de la peau. Certains rapports ont associé la surexposition professionnelle répétitive et prolongée à des lésions cérébrales et nerveuses permanentes. Les symptômes comprennent fatigue, manque de concentration, anxiété, dépression, fluctuations d'humeur rapides et perte de mémoire à court terme. Les rapports ne sont pas clairs concernant les types de solvants qui risquent de provoquer ces symptômes, et savoir si la condition existe ou est provoquée par ce type de produit fait l'objet de polémique parmi les scientifiques. Dans la mesure où ces symptômes risquent d'être provoqués en partie ou en totalité par une variété de maladies différentes, il convient de consulter un médecin lorsque l'un d'entre eux apparaît. This product contains naphthalene which has been listed by the International Agency for Research on Cancer (IARC) as possibly carcinogenic to humans (Group 2B).

Toxicité de croissance (malformations congénitales): Aucune toxicité de croissance n'a eu lieu chez les animaux exposés au Pyriproxyfen technique, même à des doses toxiques pour l'animal gravide.

Toxicité pour la reproduction: Le Pyriproxyfen technique n'a pas occasionné de toxicité reproductive chez les animaux étudiés.

Signes et symptômes d'effets systémiques: La toxicité aiguë de ce produit est relativement faible ; des signes de toxicité transitoires et minimes ont été observés chez les animaux suivant de fortes doses orales. Ce produit contient des solvants. Lorsqu'ils sont inhalés, les solvants peuvent irriter les sinus et les voies respiratoires et atteindre le système nerveux central avec risques de vertiges, fatigue, nausée, maux de tête, et éventuellement de perte de connaissance et même de mort. Les effets potentiels de l'ingestion des solvants comprennent : irritations gastro-intestinales, nausée, vomissements et diarrhée. L'aspiration des solvants basse viscosité peut provoquer des pneumonites chimiques potentiellement mortelles.

Conditions médicales potentiellement aggravées: Les individus souffrant de maladies du foie, des reins, des globules rouges ou du système nerveux central risquent d'être plus susceptible face à la toxicité d'une exposition excessive.

Se reporter à la section 11 pour une discussion complète sur les données toxicologiques dont est issue cette évaluation. Se reporter à la section 15 pour la législation applicable.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

Nom chimique	CAS Nombre	Poids / Pourcentage	Objet
Pyriproxyfen (2-[1-Methyl-2-(4-phenoxyphenoxy)ethoxy] pyridine)	95737-68-1	10 - 15	Matière active
Naphthalene	91-20-3	1 - 6	Solvant
Total hydrocarbons	64742-94-5	40 - 50	Solvant
Others	No CAS#	30 - 40	Autres ingrédients

Les autres ingrédients, qui sont traités comme des secrets commerciaux, sont des substances autres que l'ingrédient actif contenu dans ce produit. Certains de ces produits peuvent être dangereux, mais leur identité n'est pas divulguée parce qu'ils sont considérés comme des secrets commerciaux. Les risques associés aux autres ingrédients sont exposés dans le présent document. Des informations spécifiques sur les autres ingrédients aux fins de la gestion des risques, des déversements ou de l'évaluation de la sécurité peuvent être obtenues en tout temps par le médecin traitant ou l'infirmière en appelant (800) 682-5368.

4. PREMIERS SOINS

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE (800) 682-5368

Munissez-vous du récipient ou de l'étiquette du produit lorsque vous appelez le centre antipoison ou un médecin ou lorsque vous partez vous faire soigner. Vous pouvez également composer le **1-800-682-5368** pour des renseignements sur les interventions médicales d'urgence.

Contact avec les yeux:

Tenir l'œil ouvert et rincer lentement et délicatement à l'eau pendant 15 ou 20 minutes. Le cas échéant, retirer les verres de contact après les 5 premières minutes, puis continuer le rinçage de l'œil. Faire appel au centre antipoison ou à un médecin pour conseils de traitement.

Contact avec la peau:

Retirer les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement à l'eau courante pendant 15 ou 20 minutes. Faire appel au service antipoison ou à un médecin pour conseils de traitement.

Ingestion:

Faire immédiatement appel au centre antipoison ou à un médecin pour conseils de traitement. Faire boire un verre d'eau lentement par la victime si elle est capable d'avaler. Ne pas provoquer de vomissement, sauf sur l'indication expresse du centre antipoison ou du médecin. Ne pas administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente.

Inhalation:

Sortir la victime au grand air. Si la victime ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance avant d'administrer la respiration artificielle, et si possible, préférablement par bouche-à-bouche. Faire appel au centre antipoison ou à un médecin pour conseils de traitement ultérieur.

Avis aux médecins:

L'ingestion de ce produit ou son vomissement consécutif risque d'entraîner l'aspiration d'un hydrocarbure liquide léger capable de provoquer une congestion pulmonaire. En cas d'ingestion, la probabilité de lésions au niveau des muqueuses risque de contre-indiquer un lavage gastrique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Point d'éclair:	152° F
MÉTHODE DU POINT D'ÉCLAIR :	SetaFlash Closed Cup
INFLAMMATION SPONTANÉE:	No data available
MOYENS D'EXTINCTION:	Eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse, poudre chimique.
LIMITE INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR (%):	donnée non disponible
LIMITE SUPÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR:	donnée non disponible

CLASSIFICATION NFPA:

Santé :	2
Inflammabilité:	2
Réactivité :	0
Spécial :	0

(Minime–0, légère–1, modérée–2, élevée–3, extrême–4). Ces valeurs sont obtenues par estimation professionnelle. Les valeurs n'étaient pas indiquées dans les formules ou évaluations publiées par la NFPA (National Fire Protection Association).

CONSIGNES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE: Le liquide s'évapore pour former une vapeur (gaz) capable de s'enflammer et de brûler avec une violence explosive. Les vapeurs invisibles se répandent facilement et peuvent être allumées par de nombreuses sources (vieilles, matériel de soudage, moteurs et commutateurs électriques, etc.) Le risque d'incendie augmente lorsque la température du liquide dépasse les 85°F. Les gaz émis lors de la combustion de cette matière peuvent être toxiques. Éviter l'inhalation de la fumée ou des embruns émis. Éviter tout contact physique et matériel avec les retombées et produits de ruissellement. Limiter au maximum la quantité d'eau d'extinction. Ne pas pénétrer dans un endroit fermé sans protection complète comprenant un respirateur autonome. Cerner et isoler les écoulements et débris en vue de leur élimination appropriée. Décontaminer les équipements de protection individuelle et le matériel de lutte contre l'incendie avant de les réutiliser. Lire le document en entier.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE VALENT : (800) 682-5368
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE CHEMTREC : (800) 424-9300

SUIVRE LES PRÉCAUTIONS DE LA SECTION 8 : PROTECTION PERSONNELLE

Arrêter la source de déversement si on peut le faire sans risque. Contenir le déversement pour prévenir toute contamination ultérieure du sol, des eaux souterraines et de l'eau de surface. Pour plus d'information sur les mesures en cas de déversement, se référer au Guide Nord-Américain de Réponse de Secours.

Référence UN/NA: Not applicable.

Guide des mesures d'urgence:

Sans objet

CONFINEMENT: Éviter l'écoulement vers les réseaux d'eaux pluviales et les fossés menant aux voies d'eau. Contenir les déversements à l'aide de produits absorbants secs.

NETTOYAGE: Nettoyer immédiatement tout déversement. Absorber le déversement à l'aide d'un produit inerte tel que du sable sec ou de la terre, puis verser dans un conteneur à déchets chimiques. Laver la zone à l'eau savonneuse. Récupérer également l'eau de lavage avec le produit inerte et verser dans un conteneur à déchets chimiques.

CONFINEMENT: Cette matière forme une émulsion dans l'eau. Arrêter ou limiter toute contamination d'eau éventuelle. Isoler l'eau contaminée.

NETTOYAGE: Nettoyer immédiatement tout déversement. Absorber la matière à l'aide d'un produit inerte. Récupérer l'eau contaminé pour traitement ou évacuation.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

L'UTILISATEUR EST TENU DE LIRE ET DE RESPECTER L'ENSEMBLE DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT.

Manipulation:

N'employez pas ou ne stockez pas près de la flamme, des étincelles ou des surfaces chaudes. Employez seulement dedans bon - secteur aéré. Maintenez le récipient fermé.

Garder ce pesticide dans son contenant d'origine. Ne pas transporter ou stocker à proximité d'aliments pour les humains ou les animaux. Ne pas contaminer les aliments pour les humains ou les animaux. Ne pas mettre ce concentré dans des alimentaires. Ne pas diluer ce concentré dans des contenant alimentaires.

Stockage:

Maintenez le pesticide dans le récipient original. Ne stockez pas ou ne transportez pas près de la nourriture ou de l'alimentation. Ne souillez pas la nourriture ou l'alimentation. Ne mettez pas le concentré dans la nourriture ou les récipients de boissons. Ne diluez pas le concentré dans la nourriture ou des récipients de boissons. Magasin dans un endroit frais et sec, hors de lumière du soleil directe.

Ne stockez pas aux températures ci-dessous 0° C. Si le produit est exposé aux températures ci-dessous 0° C, le dégel à la température ambiante à 0° C ou réchauffeur et secouent doucement pour unifier le produit.

8. MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION/PROTECTION

L'UTILISATEUR EST TENU DE LIRE ET DE RESPECTER L'ENSEMBLE DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT.

YEUX & VISAGE: Ne pas laisser ce produit entrer en contact avec les yeux. Tout contact avec les yeux doit être évité en portant des lunettes de sécurité.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Utiliser ce produit exclusivement dans des endroits bien ventilés. Si la ventilation n'est pas suffisante pour limiter les concentrations aériennes aux niveaux d'exposition réglementaires, il convient de porter un appareil respiratoire approuvé.

Ce matériel peut être un irritant respiratoire et, si la ventilation est adéquate, l'utilisation de protection respiratoire approuvé est recommandée. Utiliser ce matériel uniquement dans des zones bien ventilées.

PROTECTION de la PEAU & MAIN: Ne pas laisser éclabousser sur la peau ou les vêtements. Minimiser le contact avec la peau en portant des vêtements de protection comprenant combinaison portée sur chemise à manches courtes, shorts et chaussettes, ainsi que bottes et gants de protection contre les agents chimiques. Wash clothes before reuse.

Limites d'exposition

Nom chimique	LEMT au Canada
Pyriproxyfen (2-[1-Methyl-2-(4-phenoxyphenoxy)ethoxy] pyridine)	aucun
Naphtalene	aucun
Total hydrocarbures	aucun
Others	aucun

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme:	Liquide
Couleur:	Translucide jaunâtre
Odeur:	Légèrement aromatique
Point d'éclair:	152° F
MÉTHODE DU POINT D'ÉCLAIR :	SetaFlash Closed Cup
Point d'ébullition:	Aucunes données disponibles
Densité:	0.92 @ 20/20° C
pH:	5.7 (10% v/v)
Viscosité:	18.5 cps
Caractéristiques de corrosion:	Non corrosif
Solubilité:	Émulsifiable dans l'eau

10. STABILITÉ ET REACTIVITÉ

Stabilité chimique:	Stable à températures ambiantes normales.
Incompatibilité:	Aucun à notre connaissance
Propriétés d'oxydation/réduction:	Ne constitue pas un oxydant ou un agent réducteur.
Risque d'explosion:	Non explosif.

10. STABILITÉ ET REACTIVITÉ**Conditions à éviter:**

Évitez le contact avec la chaleur, les étincelles, la flamme et toutes les sources d'allumage.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE**Toxicité aiguë:**

Toxicité orale LD ₅₀ (rats)	4733 mg/kg (males); 3773 mg/kg (females)	Catégorie de toxicité	III
Toxicité dermale LD ₅₀ (rats)	> 2000 mg/kg	Catégorie de toxicité	III
Toxicité par inhalation LC ₅₀ (rats)	> 3.1 mg/L	Catégorie de toxicité	IV
Irritation d'oeil (lapin)	Modérément irritant	Catégorie de toxicité	III
Irritation de la peau (lapin)	Moderate sévèrement à l'irritation	Catégorie de toxicité	III
Sensibilisation de la peau (guinea pigs)	Non sensibilisant (Buehler)	Catégorie de toxicité	Sans objet

CLASSIFICATION DES CANCÉROGÈNES

Nom chimique	IARC - Groupe 1 - (cancérogènes pour l'homme)	IARC - Groupe 2A (Probablement cancérogènes)	IARC - Group 2B (Peut-être cancérogènes)	NTP :
Total hydrocarbons	non	non	non	N'est pas classée
Naphthalene	non	non	X	Suspect Carcinogen
Others	non	No	non	N'est pas classée
Pyriproxyfen (2-[1-Methyl-2-(4-phenoxyphenoxy)ethoxy]pyridine)	non	non	non	N'est pas classée

TOXICITÉ DU PYRIPROXYFEN TECHNIQUE

SUBCHRONIQUE: Des études de toxicité orale subchronique utilisant du Pyriproxyfen technique chez les rats, les souris et les chiens ont indiqué un faible niveau de toxicité. Les effets constatés à de fortes doses consistaient principalement d'amaigrissement, augmentation du poids du foie; anomalies histopathologiques hépatiques et rénales; diminution des globules rouges, de l'hémoglobine et de l'hématocrite; et, à 5.000 et 10.000 mg/L chez les souris, à des taux de survie réduits. Les CSEO qui ont résulté de ces études étaient de 1.000 mg/L (149,4 mg/kg/jour) chez les souris, de 100 mg/kg/jour chez les chiens et de 400 mg/L (23,5 mg/kg/jour) chez les rats. Lors d'une étude de 4 semaines visant l'inhalation du Pyriproxyfen technique chez les rats, 1.000 mg/m³ ont provoqué l'amaigrissement et une augmentation de la consommation d'eau. La CSEO pour cette étude était de 482 mg/m³. Une étude de 21 jours sur la toxicité dermique du Pyriproxyfen technique chez les rats n'a pas donné de signes de toxicité dermique ou systémique à 1.000 mg/kg/jour.

CHRONIQUE/CANCÉROGÉNITÉ: Le Pyriproxyfen technique a été testé lors d'études chroniques chez les chiens, les rats et les souris. Les chiens exposés à des doses d'au moins 300 mg/kg/jour pendant 52 semaines ont démontré des signes apparents de toxicité clinique, de croissance des enzymes sanguins et de lésions hépatiques. La CSEO dans cette étude était de 100 mg/kg/jour. Lors d'une étude de 78 semaines sur les souris, des niveaux alimentaires d'au moins 3.000 mg/L ont provoqué des anomalies macroscopiques et histopathologiques au niveau des reins. La CSEO pour cette étude était de 600 mg/L. Lors d'une étude de deux ans sur les rats, des doses alimentaires d'au moins 3.000 mg/L ont provoqué l'amaigrissement des femelles. La CSEO pour cette étude des rats était de 600 mg/L. Aucune réaction oncogénique n'a eu lieu chez les souris ou les rats.

TOXICITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT: Des tests portant sur la toxicité de croissance chez les rats et les lapins ont été menés avec du Pyriproxyfen technique. Lors de l'étude des rats, il a été constaté une toxicité maternelle (mortalité, ralentissement de croissance et de consommation alimentaire, et signes de toxicité clinique) à partir de 300 mg/kg/jour. La CSEO maternelle est de 100 mg/kg/jour. Une augmentation des variations squelettiques temporaire était observée chez le fœtus du rat à partir de 300 mg/kg/jour. La CSEO pour la toxicité de croissance prénatale était de 100 mg/kg/jour. Une augmentation des incidents de variations viscérales et squelettiques était constatée après naissance à 1.000 mg/kg/jour. La CSEO pour toxicité de croissance prénatale était de 300 mg/kg/jour. Lors de l'étude des lapins, il a été constaté une toxicité maternelle (signes cliniques de toxicité comprenant une mort, un ralentissement de croissance et de consommation alimentaire, et avortements ou naissances prématurées) à partir de doses orales de 300 mg/kg/jour. La CSEO maternelle était de 100 mg/kg/jour. Aucun effet de toxicité de croissance n'a été observé chez le fœtus du lapin. La CSEO pour la toxicité de croissance chez les lapins était de 1.000 mg/kg/jour.

PROCRÉATION: Une étude de reproduction des rats diététique a été menée utilisant du Pyriproxyfen technique. Une toxicité systémique (amaigrissement, anomalies histopathologiques, anomalies hépatiques et rénales et augmentation du poids du foie) a eu lieu à 5.000 mg/L. Le CSEO était de 1.000 mg/L. Aucune anomalie reproductive n'a eu lieu à 5.000 mg/L, la plus forte des doses testées.

MUTAGÉNICITÉ: Le Pyriproxyfen technique s'est avéré négatif dans les tests de mutagénicité suivants: analyse Ames avec et sans S9, synthèse ADN non programmée des cellules HeLa S3, mutation génétique in vitro des cellules de hamster chinois V79, et aberration chromosomique in vitro chez les ...

TOXICITÉ DES AUTRES INGRÉDIENTS:

Ce produit contient un solvant. Lorsqu'ils sont inhalés, les solvants peuvent provoquer des irritations nasales et respiratoires et des troubles du système nerveux central comprenant vertiges, faiblesse, fatigue, nausée, maux de tête et éventuellement perte de connaissance et même la mort. L'ingestion des solvants risque de provoquer une irritation gastro-intestinale, de la nausée, des vomissements et de la diarrhée. Une exposition cutanée prolongée ou répétitive risque de provoquer la dessiccation, l'exfoliation et même le cloquage de la peau. L'aspiration des produits de faible viscosité peut entraîner une pneumonite potentiellement mortelle. Certains rapports ont associé une surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants à des lésions cérébrales et des lésions du système nerveux irréversibles. Les symptômes comprennent: fatigue, problèmes de concentration, anxiété, dépression, changement d'humeur rapide, et perte de la mémoire à court terme. Ces rapports ne sont pas clairs concernant les types de solvants qui risquent de provoquer ces symptômes, et savoir si la condition existe ou est provoquée par ce type de produit fait l'objet de polémique parmi les scientifiques. Dans la mesure où ces symptômes risquent d'être provoqués en partie ou en totalité par une variété de maladies différentes, il convient de consulter un médecin lorsque l'un d'entre eux apparaît. Les rapports ont associé la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux dissolvants aux dommages de cerveau permanent et de système nerveux. Les symptômes incluent la fatigue, les difficultés de concentration, l'inquiétude, la dépression, les oscillations d'humeur rapides et la perte de mémoire à court terme. Les rapports ne sont pas clairs en ce qui concerne les types de dissolvants qui peuvent causer ces symptômes, et il y a polémique parmi des scientifiques de savoir si la condition existe ou est provoquée par ce type de produit. Depuis beaucoup d'autres maladies causent quelques ou tous ces conditions, un docteur devraient être consultés si en apparaissent. L'exposition ponctuelle au naphthalène par inhalation, ingestion ou contact cutané a été associé à des cas d'anémie hémolytique, de lésions rénales, de cataracte et, chez les enfants, de lésions cérébrales. Il existe des preuves limitées d'une toxicité fœtale et maternelle résultant de l'exposition au naphthalène. L'exposition chronique (long terme) des travailleurs et des rongeurs au naphthalène est sensée avoir provoqué des cataractes et endommagée la rétine. Des lésions au niveau des reins et du thymus, signes d'anémie, ainsi qu'une diminution du poids de la rate ont été constatées chez les rats et les souris soumis à une exposition chronique par gavage. Un rapport du NPT (programme national sur la toxicologie) indique que l'inhalation à vie du naphthalène a provoqué une augmentation du nombre des tumeurs du nez chez les rats. Lors d'une autre étude du NPT, l'inhalation à vie du naphthalène a provoqué une augmentation du nombre des tumeurs du poumon chez les souris femelles. Le rapport des résultats obtenus chez les rongeurs avec l'être humain est inconnu.

Se reporter à la section 2 pour un résumé des effets sanitaires adverses potentiels en cas d'exposition à ce produit. Se reporter à la section 15 pour la réglementation concernant ce produit.

12. INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

TOXICITÉ AVIAIRE:	Le Pyriproxyfen technique n'est pratiquement pas toxique pour les espèces aviaires. Les résultats d'études comprennent: LD50 orale pour le canard colvert: supérieure à 2.000 mg/kg LD50 orale pour le colin de Virginie: supérieure à 2.000 mg/kg LC50 diététique pour le canard colvert: supérieure à 5.200 mg/L LC50 diététique pour le colin de Virginie: supérieure à 5.200 mg/L CSEO de reproduction pour le colin de Virginie: 600 mg/L CSEO de reproduction pour le canard colvert: 600 mg/L
TOXICITÉ POUR LES ORGANISMES AQUATIQUES:	Le Pyriproxyfen technique est modérément à extrêmement toxique pour les poissons et modérément excessivement toxique pour les espèces d'invertébrés aquatiques. Les résultats des tests comprennent: Espèces d'eau douce: LC50 à 96 heures pour le centrarchidé bleu: supérieure à 270 µg/L LC50 à 96 heures pour la truite: supérieure à 325 µg/L LC50 à 21 jours pour la truite: 90 µg/L LC50 à 96 heures pour la carpe: 450 µg/L LC50 à 96 heures pour le cyprinodontidé: 2.660 µg/L EC50 à 48 heures pour la daphnie magna: 400 µg/L MATC à 21 jours pour la daphnie magna: 20 parties par billion MATC (début de vie) pour la truite: 5,4 µg/L Espèces estuariennes: LC50 à 96 heures pour le cyprinodon variegatus: supérieure à 1,02 mg/L LC50 à 96 heures pour la mysis: 65 parties par milliard EC50 à 96 heures pour le dépôt de coquille d'huître: 92 parties par milliard
TOXICITÉ POUR D'AUTRES ORGANISMES NON VISES:	Le Pyriproxyfen technique est pratiquement non toxique pour les abeilles. La LC50 de contact ponctuel pour les abeilles étaient supérieure à 100 µg/abeille.

13. MISE AU REBUT

L'UTILISATEUR DOIT ÉLIMINER TOUT PRODUIT NON UTILISÉ CONFORMÉMENT AUX DIRECTIVES DE L'ÉTIQUETTE.

DISPOSITION DE PRODUIT: Pour l'information sur la disposition du produit inutilisé et non désiré, entrez en contact avec l'organisme ou le fabricant de normalisation provincial. Contactez le fabricant et l'organisme de normalisation provincial en cas de flaque, et pour le nettoyage des flaques.

DISPOSITION DE RÉCIPIENT: Rinçage de triple ou de pression le récipient. Ajoutez les liquides de rinçage au mélange de jet dans le réservoir. Suivez l'instruction provinciale pour n'importe quel nettoyage additionnel requis du récipient avant la disposition. Rendez le récipient peu convenable pour davantage d'usage. Débarrassez-vous du récipient selon des conditions provinciales.

MÉTHODES D'ÉLIMINATION: Consulter la réglementation en vigueur et les autorités locales pour les méthodes approuvées d'élimination de ce produit. Éliminer ce produit selon la réglementation applicable.

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Désignation officielle de transport:	Non réglementé.
Référence UN/NA:	Not applicable.
Appellation réglementaire pour le transport terrestre:	Pesticides, liquide, non-réglé

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Non technique (matière dangereuse)	Sans objet
Classe de risques:	Not applicable.
Groupe d'emballage:	Sans objet
Quantité soumise à déclaration:	267 gallons (Naphthalene RQ=100 lb)
Remarques:	Réglé en tant que liquide combustible une fois transporté en vrac.
Exonération nécessaire:	49 CFR 173.150
Guide des mesures d'urgence:	Sans objet
Polluant marin:	Sans objet

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

RÉGLEMENTATION CANADIENNE

Catégorie de risque du SIMDUT: B3 Liquides combustibles
D2B Substances toxiques
Ce produit a été classifié selon les critères de risque des règlements commandés de produits (CPR) et le MSDS contient toute l'information exigée par le CPR.

Naphthalene

LISTE INTÉRIEURE DES
SUBSTANCES - CANADA : Énuméré
EINECS : 202-049-5

Total hydrocarbons

LISTE INTÉRIEURE DES
SUBSTANCES - CANADA : Énuméré
EINECS : 265-198-5

Others

LISTE INTÉRIEURE DES
SUBSTANCES - CANADA : Le présent/Pas a déterminé
LISTE EXTÉRIEURE DES
SUBSTANCES - CANADA : Non énuméré/Pas a déterminé
EINECS : Le présent/Pas a déterminé

Se reporter aux sections 2 et 11 pour les informations concernant les risques sanitaires associés à l'exposition à ce produit.

Règlements relatifs aux pesticides: Tous les pesticides sont régis par la Loi sur les produits antiparasitaires. Par conséquent, les règlements présentés ci-dessous ne sont pertinents que lorsque les pesticides sont manipulés autrement que dans les applications normales des pesticides. Ceci inclut les rebuts résultant de la fabrication/de l'équipement, des déversements ou d'un mauvais usage des produits, et du stockage de grandes quantités de produits contenant des substances dangereuses ou extrêmement dangereuses.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Raison de lémission:	Issue MSDS en français
N° de la fiche signalétique:	CAN-0182-FRA
Numéro d'homologation, Loi sur les produits antiparasitaires:	28414
Numéro de révision:	3
Date de révision:	04/27/2010
Remplace la fiche émise le:	aucune
Personne responsable:	Valent U.S.A. Corporation, Corporate EH&S, (925) 256-2803

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Cette fiche signalétique (FS) a un usage différent ET NE REMPLACE PAS NI NE MODIFIE L'ÉTIQUETTE APPROUVÉE DU PRODUIT (qui est fixée au contenant et accompagne le produit). Cette FS fournit des renseignements importants sur la santé, la sécurité et l'environnement pour les employeurs, les employés, les personnes affectées aux situations d'urgence et les autres personnes qui manipulent de grandes quantités du produit dans le contexte d'activités autres que l'utilisation du produit, alors que l'étiquette fournit l'information conçue spécifiquement pour l'usage normal du produit.

L'utilisation, l'entreposage et l'élimination des produits antiparasitaires sont réglementés par l'ARLA en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Tous les renseignements et toutes les précautions nécessaires et appropriés sur l'utilisation, l'entreposage et l'élimination figurent sur l'étiquette. C'est une violation de la loi fédérale que d'utiliser un produit antiparasitaire de manière non conforme à l'étiquette approuvée par l'ARLA.

Les informations contenues dans cette fiche sont fondées sur les données qui nous étaient disponibles à la date de révision précisée ci-dessus et sont supposées correctes. Veuillez communiquer avec Valent U.S.A. Corporation pour vous assurer d'avoir la dernière mise à jour de cette fiche signalétique.

Toute appréciation concernant l'applicabilité des informations contenues dans cette fiche aux fins particulières de l'utilisateur incombe à ce dernier. Quoique la préparation de cette fiche ait fait l'objet de soins raisonnables, Valent n'offre aucune garantie, ne fait aucune représentation et n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude ou à la pertinence de ces renseignements pour les usages ou les conséquences des usages que l'utilisateur fait de cette fiche et du produit.

2010 Valent Canada, Inc.